



# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018**

**Budget Principal M 14**

Conseil Municipal du 15 février 2018

## **Cadre légal : Article L 2312-1 du CGCT**

**Le débat d'orientation budgétaire (DOB) prévu à l'article L 2312-1 du CGCT doit désormais faire l'objet d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB).**

**Le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 précise le contenu, les modalités de publication et de transmission du rapport sur lequel s'appuie le débat d'orientation budgétaire.**

**Le Conseil municipal débat sur le rapport établi par l'exécutif, à l'issue du débat, le ROB doit faire l'objet d'un vote de l'assemblée délibérante.**

### **Les contraintes règlementaires :**

- Procédure obligatoire dans les communes de plus de 3500 habitants.
- Présentation, débat et vote en séance publique dans les deux mois précédant le budget.
- 

**Son contenu est libre, mais par référence aux données économiques nationales et régionales, les points suivants sont généralement débattus :**

- situation budgétaire et financière de la commune et les perspectives d'évolution.
- orientations de l'année en matière de gestion et présentation des engagements pluriannuels.
- L'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune.

## Données conjoncturelles générales

**Le contexte macro-économique impacte le  
contexte qui préside à l'élaboration des budgets  
locaux.**

### Au niveau national :

#### - Le budget de l'État :

Loi de finance initiale de 2017.

Ressources : 247.7 Mds d'€

Charges : 322.4 Mds d'€

Solde du budget général : - 74.7 Mds d'€

#### - Le Produit intérieur brut (Pib) et Croissance :

Indicateur de la richesse produite sur l'année, il représente la valeur ajoutée totale des biens et des services produits sur le territoire national ce qui permet de mesurer la croissance économique.

Le ratio PIB / habitant, mesure le niveau de vie.

À l'international, le PIB 2017 = 2 570 mds de dollars (6<sup>ème</sup> rang mondial)

2014	2015	2016	<b>2017*</b>
------	------	------	--------------

<b>0.4 %</b>	<b>1.2 %</b>	<b>1.1%</b>	<b>1.9 %</b>
--------------	--------------	-------------	--------------

\*Estimations INSEE

L'INSEE prévoit a minima une croissance de 1.9 % pour 2018 ce qui permettrait de limiter le déficit à 2.9 %.

**Constat** : Dynamique d'amélioration du taux de croissance, consécutive à une embellie de l'économie en 2017, qui devrait se poursuivre en 2018.

➤ **Perspectives** : Poursuite de la baisse du taux de chômage (encore trop élevé), augmentation du pouvoir d'achat.

## - Taux de chômage (au sens du BIT)

Décompte BIT : non compris les inactifs en recherche d'emploi.

### Niveau National

2014	2015	2016	2017	06/2018
<b>10.4 %</b>	<b>10.6 %</b>	<b>10 %</b>	<b>9.7 %</b>	<b>9.4 %</b>

### Niveau Régional et départemental

	Occitanie	L. R.	Hérault
<b>2015</b>	<b>12.3 %</b>	<b>14.4 %</b>	-
<b>2016</b>	<b>11.7 %</b>	<b>13.8 %</b>	<b>13.6 %</b>
<b>2017</b>	<b>11 %</b>	n. c.	<b>13.2 %</b>

- **Constat** : Point négatif : Chômage trop élevé. Augmentation du nombre des actifs sur le marché de l'emploi. Problème de formation des chômeurs avec un déséquilibre sur la nature des emplois entre l'offre et la demande.

L'Occitanie se situe au 12<sup>ème</sup> rang sur 13 régions. Pays de Loire : 7.9 % - Hauts de France : 11.7 %

: Point positif : Nette reprise de la croissance. Les relevés positifs d'indicateurs de conjoncture fin 2017, début 2018 sur le moral des entreprises et des ménages (reprise des créations d'emplois dans le secteur privé) devraient profiter à la région

- **Perspectives** : Poursuite de la baisse des taux (effet report) avec une croissance estimée à 1.8 % et plus sur 2018.

## - L'Inflation

2012	2013	2014	2015	2016	<b>2017</b>
<b>2 %</b>	<b>0.9</b>	<b>0.5 %</b>	<b>0 %</b>	<b>0.2 %</b>	<b>1.1 %</b>

- **Constat** : Le risque de déflation entrevu en 2015 est écarté. Les effets de la reprise économique se traduisent par une augmentation des prix à la consommation.
- **Perspectives** : Inflation apparemment contenue et risque de dérapage peu probable.

## - Déficit et Dette

- ✓ Le déficit public est le solde annuel négatif (dépenses > ressources) du budget des administrations publiques : État, Collectivités territoriales, Organismes de Protection Sociale)
- ✓ La dette publique correspond au total des « emprunts » contractés par les administrations publiques (peu d'emprunts, recours à l'émission d'obligations sur les marchés financiers.) À fin 2016, la répartition de la dette était la suivante : État : 80.2 %, Protection sociale : 10.5 %, Collectivités territoriales : 9.2 %
- ✓ Si la dette est un stock, le déficit est un flux. La dette représente l'addition des déficits sur plusieurs années

### ➤ **Constat** :

En 2017 le déficit est estimé à 74.7 Md d'€, il représente 2.9 % du PIB.

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, la dette publique représentait 2 226 Md d'€, soit 98 % du Pib.

- **Perspectives** : Atteinte des critères de convergence (critères de Maastricht), déficit ramené à : -3 % du PIB, objectif 2018 : 2.6 %.

## **La région OCCITANIE**

**Loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 fixant les limites territoriales des nouvelles régions.**

**Population au 1<sup>er</sup> 01 2017\* : 5 830 200 h. soit 8.7 % de la population française.**

**PIB régional 2014\* : 153.7 milliards d'€ soit 7.2 % du PIB national.**

- Source : INSEE

## Tableau de bord de la conjoncture en région Occitanie

Source : INSEE, conjoncture économique en Occitanie, 2017.

**Persistance d'un chômage élevé malgré une reprise confirmée de l'activité**

Rappel des données France / Région / département

	<b>France</b>	<b>Occitanie</b>	<b>L. R.</b>	<b>Hérault</b>
<b>2015</b>	<b>10.6 %</b>	<b>12.3 %</b>	<b>14.4 %</b>	<b>-</b>
<b>2016</b>	<b>10 %</b>	<b>11.7 %</b>	<b>13.8 %</b>	<b>13.6 %</b>
<b>2017</b>	<b>9.7 %</b>	<b>11 %</b>	<b>n.c.</b>	<b>13.2 %</b>

- La région bénéficie du contexte national de reprise de l'activité avec une baisse du chômage comparable à la baisse nationale.
- La croissance de la population active demeure plus rapide que le dynamisme de l'emploi. Une région attractive, présentant un solde migratoire important.



- Comme au niveau national, l'offre d'emploi est en décalage avec la demande, malgré des créations d'emploi à la hausse, +2.4 % en Occitanie contre 1.7 % en France.
- Le taux de chômage à 11 % de la population active en région et à 13.2 % dans l'Hérault, reste un des plus élevés de France

### Synthèse :

La conjoncture régionale affiche depuis plusieurs mois, un certain dynamisme porté par une croissance à 1.9 %.

En 2017, le dynamisme des entreprises de la région se confirme par une hausse des crédits bancaires plus forte qu'au niveau national et notamment concernant les crédits d'investissement. De même, les défaillances d'entreprises sont moins importantes en région qu'au niveau national.

Le bilan conjoncturel de l'INSEE en Occitanie, fait état des faits suivants :

- Agriculture : une conjoncture difficile avec la crise laitière, la grippe aviaire et une activité viticole maintenue.
- Construction et marché de l'immobilier : reprise de la construction de logements mais principalement concentrée sur Toulouse et Montpellier.
- Tourisme : augmentation continue de la fréquentation touristique.

- Aéronautique et spatial : bonne tenue de la filière régionale qui poursuit son développement.
- Recherche : 1<sup>ère</sup> région française pour la recherche (environ 30 000 chercheurs dans les domaines aéronautiques, médicaux, viticoles etc...)

# Loi de Finances 2018

(N° 2017-1837 du 30 décembre 2017)

**Après 4 exercices de baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF)**

**Les concours financiers aux collectivités territoriales devraient se stabiliser**

## - Collectivités territoriales :

- DGF 2018 : 30,987 Mds € (30.86 Mds € en 2017).
- Augmentation de 190 M € de la péréquation verticale au sein de la DGF, soit :
  - + 90 M € pour la DSU
  - + 90 M € pour la DSR
  - + 10 M€ pour la dotation de péréquation des départements.
- Dotation équipement des territoires ruraux (DETR) : 996 M € (même niveau qu'en 2017)
- Baisse drastique des contrats aidés : 200 000 contrats aidés seraient budgétés en 2018 contre 320 000 en 2017 et 460 000 en 2016.

## - Bloc communal :

- Suppression de la réserve parlementaire.

- Suppression progressive de la taxe d'habitation sur la résidence principale : abattement de 30 % en 2018, 65 % en 2019, 100 % en 2020, soumis à condition de ressources : 27 000 € de revenu fiscal de référence (RFR) pour une personne, 43 000 € pour un couple, plus 6 000 € par demi part supplémentaire.

**L'Etat prendrait en charge ces dégrèvements, dans la limite des taux et des abattements en vigueur en 2017.**

- Augmentation de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 655 millions € (570 millions en 2017).
- Fonds de compensation de la TVA (FCTVA), en 2017 le taux de remboursement a été de 16.404 % sur les dépenses réelles d'investissement de 2015. Il reste inchangé en 2018. En 2018, sont aussi éligibles au FCTVA les dépenses d'entretien des bâtiments publics ainsi que les travaux de voirie effectués en 2016.

L'article 58 de la loi de finances pour 2018, prévoit la mise en place de l'automatisation du FCTVA, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 via une procédure de traitement automatisée des données budgétaires et comptables.

- Rétablissement du jour de carence dans les trois fonctions publiques.

- Augmentation de 1.7 % de la CSG. Hausse plus que compensée dans le privé par la suppression des cotisations salariales sur le chômage (-2.4 %) et la maladie (-0.75 %), soit un gain de +1.45 %. Pour les fonctionnaires, l'augmentation de la CSG de 7.5 % à 9.2 % est entièrement compensée sans augmentation du pouvoir d'achat.

Privé	Cotisation maladie	Cotisation chômage	CSG	Total Cotisations	Variation
2017	0.75 %	2.4 %	7.5 %	10.65 %	
1 01 2018	0	1.45 %	9.2 %	10.65 %	0
1 10 2018	0	0	9.2 %	9.2 %	-1.45 %*

\* Augmentation des salaires à compter du 1<sup>er</sup> octobre

Public	Cotisation maladie	Contribution solidarité	CSG	Alloc Comp.	Total Cotisations	Variation
2017	0	1 %	7.5 %	0	8.5 %	
1 01 2018	0	0	9.2 %	- 0.67 %	8.53 %	+0.03 %*

\* Pas d'incidence sur les salaires, la différence de 0.03 % provient du fait que l'assiette de la CSG est légèrement moins importante que le salaire net

## Contribution de la commune au redressement des finances publiques

	2014	2015	2016	2017	2018
Contributions au redressement F P	<b>30 178</b>	<b>30 178</b>	30 178	30 178	30 178
		<b>74 440</b>	74 440	74 440	74 440
			<b>75 567</b>	75 567	75 567
Contribution				39 736	<b>39 736*</b>
Perte annuelle depuis 2013	30 178	104 618	<b>180 185</b>	<b>219 921</b>	<b>219 221*</b>

Source : CA 2014, 2015, 2016 et 2017

\*DGF 2018 = DGF 2017 : À DGF constante à partir de 2018, la perte annuelle est de 219 221 € par rapport au montant de la DGF perçue en 2013 avant le prélèvement pour participation au redressement des finances publiques

## Comparatif avec ou sans contribution

Exercice	DGF encaissée	Contribution au RFP	DGF sans contribution
----------	---------------	---------------------	-----------------------

2013	685 621	0	685 621
------	---------	---	---------

2014	660 676	30 178	690 854
2015	585 513	104 618	690 131
2016	508 370	180 185	688 555
2017	462 685	219 921	682 606
Total	2 217 244	534 902	2 752 146
2018 *	462 685	219 921	682 606
Total	2 679 929	754 823	3 434 752

\* Prévvision sur la base d'une DGF identique à celle de 2017

De 2014 à 2018 le manque à gagner sur la DGF aura été de : **755 000 €**

Conformément à nos engagements, il n'y aura pas de compensation du manque à gagner sur la DGF par le produit fiscal

## Maintien des taux d'imposition communaux pour 2018

### La situation Financière de la commune

TEYRAN : 4 712 habitants

### Résultat global 2017

	Fonctionnement	Investissement	Global
Recettes	4 486 544	1 031 184	5 302 592
Dépenses	4 045 240	889 714	4 934 954
Résultat ex.	441 304	141 471	554 533

### Observations sur les résultats de l'exercice :

- Les recettes de fonctionnement 4 486 544 € comprennent : -
- Les recettes réelles de fonctionnement : 4 299 649 €
- Le report d'excédent de fonctionnement 2016 : 186 895 €

**Résultat réel sur les opérations de l'exercice : 254 409 €**

Les dépenses d'investissement (889 714 €) doivent être augmentées des restes à réaliser de 2017, reportés en 2018, pour un montant de 34 855 €.



**Solde positif net de l'exercice participant à l'autofinancement des nouveaux investissements pour 2018 : 106 616 €**

## **Section de Fonctionnement**

### **Tableau de synthèse des résultats financiers 2017**

<b>BP 2017</b>		<b>CA 2017</b>	
Prévisionnel Recettes hors report	4 269 073	Recettes réelles hors report	4 299 649
Report	186 895	Report	186 895
Budget prévisionnel	4 455 968	Compte administratif	4 486 544
Prévisionnel dépenses hors Épargne	4 275 968	Dépenses réelles hors Épargne	4 045 240
Épargne prévue	180 000	Épargne réalisée	441 304
Dépenses votées BP	4 455 968	Dépenses CA	4 486 544

**Les perspectives budgétaires pour 2018 doivent tenir compte des contraintes de gestion au quotidien, du besoin d'équipement et du démarrage effectif des grands travaux d'investissement et cela à moyens financiers quasiment constants**

**Nos engagements sur le mandat se poursuivront en 2018 avec :**

- La poursuite des travaux de réfection et de maintenance de la voirie et des bâtiments communaux (contraintes majeures en matière de dépenses et de mobilisation des personnels techniques).
- Le recours à une gestion cohérente des ressources humaines en matière de recrutement. 2016 et 2017 ont connu un turn-over important mais aussi pénalisant, avec des mutations, des départs en retraites, des congés sans solde et le décès d'un agent.
- La finalisation de l'étude urbaine et de la modification du PLU en appui au développement urbain du village.
- La recherche de réponses satisfaisantes à la demande de logements, révision de la ZAC adaptée à nos engagements de campagne, implication directe dans le développement maîtrisé du village, avec la création des lotissements « La Ramognère » et « Saint Martin ».
- La mise en chantier d'équipements publics de détente et d'espace vert, démarrage des travaux concernant les aménagements du camp de Liouse et du parc des Jonquières (cf. autorisations de programme en investissements)

- La prise en compte des attentes de la jeunesse en matière d'équipement et de développement des activités.
- Le maintien des subventions aux associations et la mise à disposition des équipements municipaux.
- Le renforcement du lien entre la population et l'ensemble des acteurs économiques du village avec notamment la diffusion d'un annuaire répertoriant l'ensemble des professionnels exerçant sur le village.

### **Mais aussi avec :**

- Le remboursement de la dette : **354 627 € (251 793 € de capital, 102 834 € d'intérêts)**

### Mise en œuvre

Les perspectives budgétaires 2018, cadrées par les paramètres ci-dessus, impliquent pour les dépenses de fonctionnement la reconduction à l'identique des crédits consommés afin de dégager un maximum d'autofinancement pour les investissements.

### **Au niveau des dépenses :**

- **Stabiliser le chapitre 11** : poursuivre à nouveau les efforts sur les économies d'énergie, de fournitures, examiner attentivement le renouvellement des marchés arrivant à échéance, mise en concurrence systématique des prestataires de services.

- **Contenir le chapitre 12** : la masse salariale 2 158 937 €, a représenté en 2017, 53,4 % des dépenses. Comme indiqué supra, l'année 2017 a été marquée par un turn-over important.
- **Maitriser le chapitre 65** et ce malgré les augmentations programmées de nos participations obligatoires (service incendie, Fonjep...) et notre volonté de maintenir à hauteur de 2017 le montant des subventions aux associations.

## Au niveau des recettes :

### La Fiscalité

#### Evolution des Bases nettes d'imposition

En milliers d'€	2013	2014	2015	2016	2017	2018*
Taxe d'hab.	7 965	8 125	8 322	8 454	8 538	8 623
Foncier bâti	4 709	4 886	5 014	5 098	5 203	5 255
Foncier non bâti	51	52	50	46	45	45

\* Prévisionnel

#### Taux d'imposition

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'hab.	14.5 %	14.5 %	14.5 %	14.5 %	14.5 %	14.5 %
Foncier bâti	16.6 %	16.6 %	16.6 %	16.6 %	16.6 %	16.6 %
Foncier non bâti	56 %	56 %	56 %	56 %	56 %	56 %

## Reconduction des taux

### Produits des impôts

En milliers d'€	2013	2014	2015	2016	2017	2018**
Taxe d'habitation	1 155	1 178	1 207	1 226	1 238	1 250
Foncier bâti	782	811	832	846	864	872
Fonc. non bâti	29	29	28	26	25	25
Total	1 966	2 018	2 067	2 094*	2 127*	2 147

\***Encaissements réels** : 2 119 900 € en 2016, 2 130 382 € en 2017 (y compris les rôles supplémentaires)

\*\* **Prévisionnel**

### Les Dotations de fonctionnement (DGF, DSR, DNP)

En €	2013	2014	2015	2016	2017	2018**
DGF	685 621	660 676	585 513	508 370	462 685	462 500
DSR	53 592	55 219	61 628	68 491	67 893	68 000
DNP	85 000*	86 050	92 668	90 574	86 134	86 000
Total	824 213	801 945	739 809	667 435	616 712	616 500

\* estimée

**\*\* Prévisionnel à affiner**

## **L'attribution de compensation (versement CCGPSL)**

L'attribution de compensation a été révisée à la baisse en 2018 pour tenir compte :

- De la redevance à payer par la commune à la CCGPSL pour le transfert de gestion des zones d'activités économiques (28 013 €). Les zones concernées : Teyran Nord et zone déchetterie / carrière (CM du 21 09 2017).
- Du reversement par la CCGPSL à la commune, de 30 % de l'imposition forfaitaire sur le photovoltaïque payée par l'entreprise installée à Teyran, soit 130 € (CM du 21 09 2017).

Montant de l'attribution de compensation à percevoir pour 2018 :

**338 859 +130 – 28 013 = 310 976 €**

## Analyse du résultat

### L'épargne

Fonctionnement	2014	2015	2016	2017
Recettes réelles	4 031 750	4 299 289	4 101 640	4 299 649
Dépenses réelles	3 702 932	3 695 868	3 817 004	3 814 881
Epargne brute	328 818	603 421	284 636	484 768
Taux d'épar. brute	8.2 %	14 %	6.94 %	11.27 %
Annuité capital	222 735	235 081	244 265	240 607
Epargne nette	106 083	368 340	40 371	244 161
Taux d'épar. nette	2.6 %	8.57 %	1 %	5.68 %

### Rappel : formation du résultat à affecter

Épargne brute ..... 484 768 €

Solde op. ordre ..... - 230 359 €

Reprise exc. 2016 ..... 186 895 €

Montant à affecter ..... 441 304 €

Remboursement 2017 dette en capital : 240 607 €

## Endettement de la commune

En cours de la dette au 31 décembre de l'année en K€

Annuité de la dette (Capital + intérêts) en K€

Au 31 12 N	2013	2014	2015	2016	2017	2018
En cours	3 337	3 074	2 839	2 595	2 354	2 102
Annuité dette	363	369	366	364	350	355
dont intérêts	150	146	131	120	109	103
Dont capital	213	223	235	244	241	252

*En cours de la dette = solde créditeur cpte 16 – solde cpte 1688*

*Intérêts de la dette = débits nets cpte 6611 (section de fonctionnement)*

*Remboursement capital de la dette = débits nets cpte 164 (section d'investissement)*

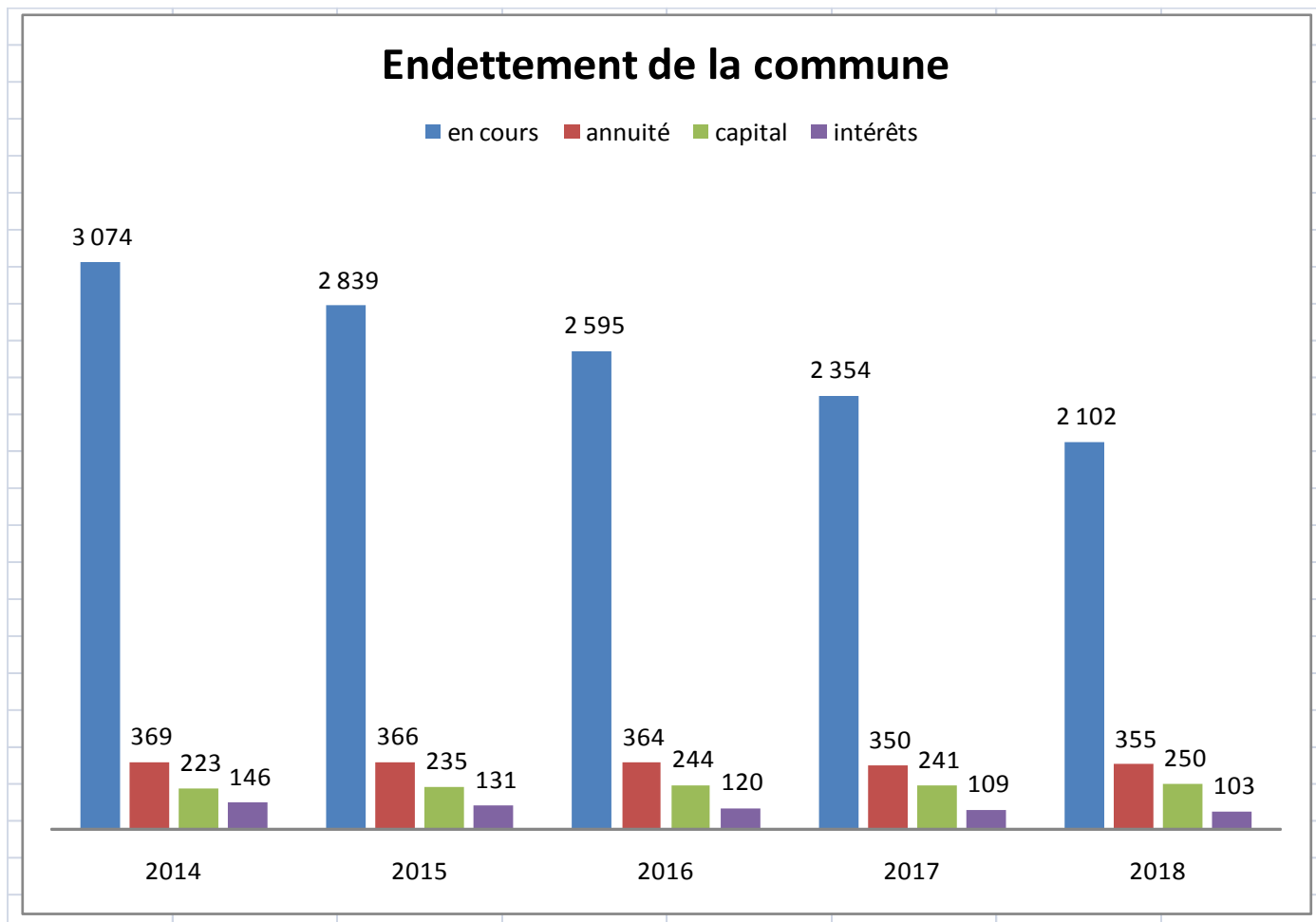
## Endettement par habitant

Au 31 / 12 / 2013	Au 31 / 12 / 2015	Au 31 / 12 / 2016	Au 31 / 12 / 2017	Au 31 / 12 / 2018
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------



<b>4 547 hab.</b>	<b>4 651 hab.</b>	<b>4 726 hab.</b>	<b>4 711 hab.</b>	<b>4 712 hab.</b>
<b>734 €</b>	<b>610 €</b>	<b>549 €</b>	<b>500 €</b>	<b>446 €</b>

## Endettement de la commune



### Capacité de désendettement = Épargne brute / en cours de la dette à la clôture de l'exercice

(En combien d'années une collectivité pourrait – elle rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son auto financement brut ?)

À la clôture de l'exercice 2017, l'en cours de la dette s'élève à 2 354 000 € et l'épargne brute à 484 768 €, la capacité de désendettement est légèrement inférieure à 5 ans, le seuil critique se situe au-delà de 10, 12 ans.

## **CONSTAT**

Les indicateurs de conjoncture, nationaux ou en région Occitanie, traduisent une amélioration de la situation économique portée par une croissance de 1.9 %.

Dans le ROB 2017, il était indiqué que si la participation du bloc communal au redressement des finances publiques, améliorerait en amont les finances publiques de la nation, elle mettait aussi en grandes difficultés les finances locales.

Ce constat vient d'être corroboré par la Cour des comptes qui dans son rapport public déplore : « **que la réduction de la dette repose principalement sur les collectivités locales** ».